

# ASSURANCE CONSTRUCTION AVANT ET APRES RECEPTION - MARCHÉS PRIVÉS ET MARCHÉS PUBLICS

## Public

Responsables du SAV  
 Conducteurs de travaux  
 Responsables juridiques  
 Directions de production  
 Directions de travaux  
 Responsables administratifs  
 Autres

## Pré requis

Validé avec le client

## Intervenants

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

## Indices de réussite

Satisfaction des stagiaires > 90%  
 Atteinte des objectifs pédagogiques > 85%

## Évaluation de la formation

Fiche d'appréciation

## Durée

1 jour (7 heures)

SESSION	DATE	TARIF
PARIS	01/04/2025	750 € HT *
A DISTANCE	17/06/2025	440 € HT
PARIS	07/10/2025	750 € HT *
A DISTANCE	16/12/2025	440 € HT
Autres Régions	Nous consulter	750 € HT *

\* 600 € HT à partir de 3 inscriptions

## Contact référent handicap :

Jean-Charles DU BELLAY : 01.40.69.52.75

Existe en intra ou sur mesure - Contact :

[infos@btpserv.com](mailto:infos@btpserv.com) - 01 40 69 58 89

## Objectifs

Retenir les règles fondamentales de la responsabilité des constructeurs avant et après réception  
 Comprendre les mécanismes de l'assurance (différence entre Bâtiment et TP)  
 Prendre en compte la présence des entreprises sous-traitantes  
 Savoir gérer les sinistres  
 Défendre les intérêts de l'entreprise au cours des expertises

## Contenu

### Risques, responsabilités et assurances : Quelles articulations ?

- Quels sont les acteurs responsables ?
- Typologie des risques avant et après réception des travaux
- Les grands principes de responsabilités et d'assurances propres au Bâtiment, aux TP

### Responsabilités et assurance avant réception

- Quels risques pèsent sur les entreprises ?
- Quelles mesures de prévention pour éviter les réclamations ?
- Les dommages subis par les salariés, focus sur la faute inexcusable de l'employeur
- Couvertures d'assurance : quels sont les points de vigilance ?

### Réception de l'ouvrage : enjeux et modalités pratiques

### Responsabilités et assurance après réception

- Comprendre les caractéristiques des trois garanties légales : parfait achèvement, bon fonctionnement et décennale.
- L'assurance obligatoire en Bâtiment
- Quelles assurances en TP ?
- Les garanties facultatives en Bâtiment, en TP
- Focus sur les responsabilités et assurances des sous-traitants

### L'expertise sinistre en construction

### Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Supports PowerPoint
- Cas pratiques / Mises en situation
- Annexes...

FC15/2025